



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 39 – 16 novembre 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



CÉRÉALES À PAILLE

Stade majoritaire : Début-mi tallage.

Pucerons : Pression similaire à la semaine passée, les conditions météo à venir devraient être moins favorables à l'activité des pucerons. Surveillance à poursuivre.

Cicadelles : Présence en baisse pour la deuxième semaine consécutive.

COLZA

Stade : 6 à plus de 10 feuilles.

Altise : Infestation en augmentation. Présence de larves d'altises dans les parcelles de façon hétérogène.

Charançon du bourgeon terminal : Les captures dans le réseau ont fortement diminué.



1 Stade des cultures

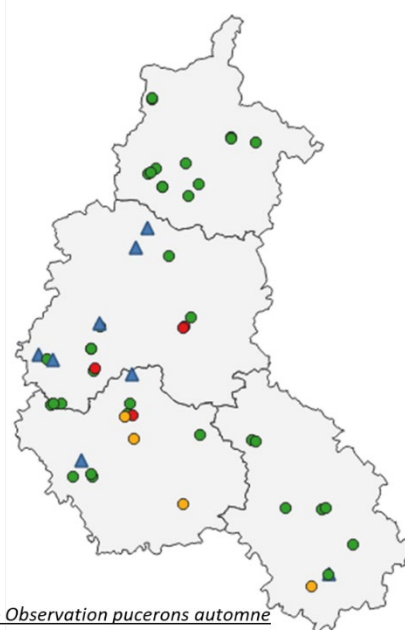
Cette semaine, 33 parcelles de blé tendre d'hiver sont observées : près de 60% d'entre elles sont à début tallage, le reste étant à 2-3 feuilles. Sur les 20 parcelles d'orge d'hiver observées, 75% sont à début-mi tallage, le reste étant à 3 feuilles.

2 Réseau de surveillance des pucerons

Afin de bien gérer une éventuelle pression de pucerons d'automne, la présence du puceron *Rhopalosiphum padi* (espèce la plus fréquente sur céréales à paille d'automne et potentiellement vectrice du virus J.N.O.) est à surveiller dès la levée des céréales d'hiver.

a. Observation

Sur 53 parcelles suivies cette semaine, 35 signalent l'absence de puceron, 13 parcelles signalent moins de 10% de plantes porteuses, et 4 font état de plus de 10% de plantes porteuses de pucerons. De même, 8 parcelles indiquent la présence de pucerons depuis plus de 10 jours (< 10% de plantes porteuses).



S46 – Observation pucerons automne

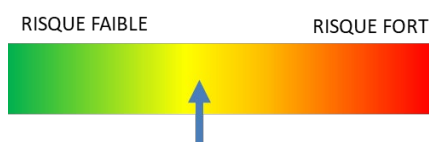
- Absence de pucerons
- Moins de 10% de plantes porteuses
- Plus de 10% de plantes porteuses
- ▲ Moins de 10% de plantes porteuses, mais pucerons présents depuis plus de 10 jours

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque 10 % des pieds sont porteurs de pucerons ou si ces derniers sont présents depuis plus de 10 jours.

c. Analyse de risque

4 parcelles atteignent le seuil de 10% de plantes porteuses, 8 présentent des pucerons depuis plus de 10 jours (< 10% de plantes porteuses) : les conditions clémentes des jours passés expliquent leur présence. Les conditions climatiques à venir devraient être moins propices à leur activité. Les conditions de l'année nécessitent une surveillance sur une plus longue période.



3 Réseau de piégeage des cicadelles (*Psammotettix alienus*)

Une attention particulière est portée sur les cicadelles de type *Psammotettix alienus* (potentiellement vecteur du virus de la maladie des pieds chétifs des céréales WDV).

a. Observation

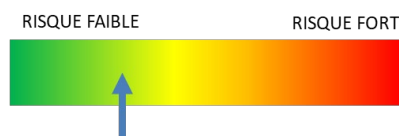
Cette semaine, 31 pièges ont été relevés : 21 signalent l'absence d'individu, 10 signalent entre 1 et 17 individus (moyenne de 4 individus). Pas de signalement au-delà de 30 individus.

b. Seuil indicatif de risque

Même s'il n'existe pas de seuil précis, on estime que leur présence est nuisible à partir d'un nombre de captures de plus de 30 individus.

c. Analyse de risque

Cette semaine confirme la tendance de la semaine passée : la pression cicadelles continue de baisser, en lien avec les conditions climatiques qui leur sont moins favorables. Le risque est faible à modéré.



4 Autres

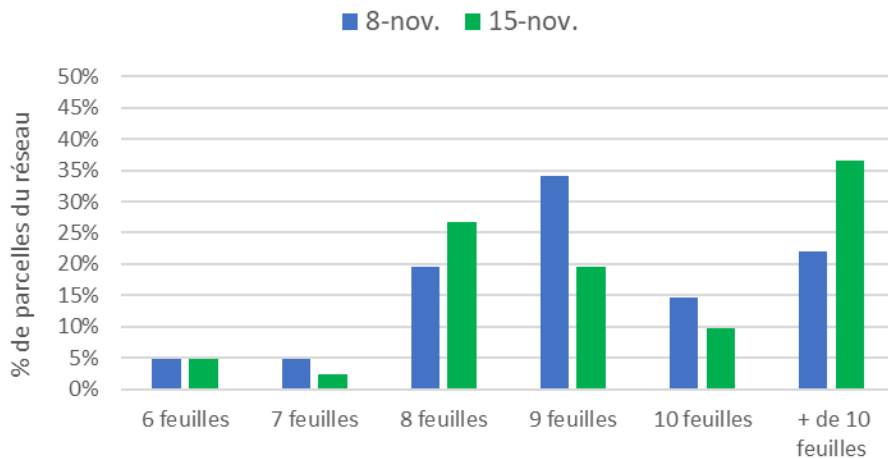
4 signalements de dégâts de limaces (1 à 10% de plantules attaquées), 1 signalement de dégâts de mouche. Impact et risque faibles.



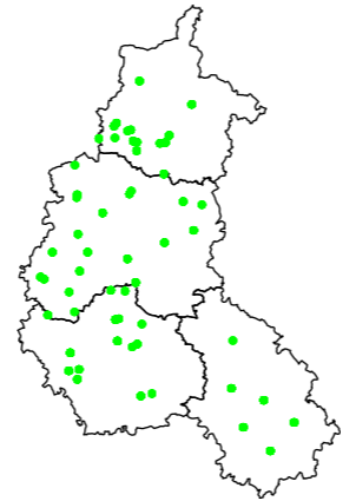
1 Stade des cultures

41 parcelles ont été observées cette semaine. Les stades vont de 6 feuilles à 10 feuilles et plus.

Evolution des stades du colza



Localisation des parcelles



2 Grosse altise (Psylliodes chrysocephala)

Une description des larves d'altises est faite dans le [BSV n°36](#).

Attention au risque de confusion : cette année, des larves de diptères sont fortement présentes dans les colzas. Ces larves sont sans incidence pour la culture et ne doivent pas être confondues avec les larves de grosses altises (photo).



a. Seuil indicatif de risque des larves de grosses altises

Le risque des larves de grosses altises dépend du nombre de larves par plante obtenu par la méthode Berlèse.

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves/plante.

Le risque est fort lorsque l'on dénombre plus de 5 larves/plante.

Entre ces 2 seuils, c'est l'état du colza (biomasse, croissance, carence, enracinement, etc.) qui va caractériser le risque.

La grille de risque simplifiée à droite permet d'aider au diagnostic.

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

Pour évaluer simplement le risque larve d'altise et vous accompagner dans la prise de décision, Terres Inovia a traduit sa grille de risque en un O.A.D. mis à disposition sur son [site internet](#).

b. Observation

Sur les 40 résultats saisis depuis début novembre, la présence de larves a été observée dans 85 % des tests réalisés avec des résultats très variables allant de 0,1 à 13 larves/plante (avec en moyenne 2,5 larves/plante).

Dans le réseau BSV, 6 parcelles dépassent le seuil des 5 larves/plante. 8 parcelles sont à 2-3 larves/plante. Au total, ce sont 32 % des parcelles qui présentent un risque moyen à fort.

Commune	Code Insee	Nbre moyen de larves/plante S44	Nbre moyen de larves/plante S45	Nbre moyen de larves/plante S46	Biomasse
BARBY	8048	0			32 g/pl.
ALINCOURT	8005			7	65 g/pl
AVAUX	8039			1.5	
BARBY	8048			1	300 g/m ²
CONDE-LES-HERPY	8126			3	
PERTHES	8339	9			
SAINT-FERGEUX	8380			3	
SAINT-LAMBERT-ET-MONT-DE-JEUX	8384		0.1		
SAINTE-VAUBOURG	8398		0.6		
SAPOGNE-ET-FEUCHERES	8400			0.4	
SAULCES-CHAMPENOISES	8401	1.2			
TAGNON	8435	0	0		
ARCIS-SUR-AUBE	10006		3		
CHARMONT-SOUS-BARBUISE	10084		0.4		45 g/pl.
PERIGNY-LA-ROSE	10284	0	0	0	
POIVRES	10293			8	
PRUNAY-BELLEVILLE	10308	0	0	5	45 g/pl.
SEMOINE	10369		2.25	2.5	1300 g/m ²
TORCY-LE-GRAND	10379		2		
VILLE-SUR-ARCE	10427	0		0,7	
BAGNEUX	51032	0.5			
BROUSSY-LE-GRAND	51090	3		13	
CHAMPGUYON	51116			0	
DOMMARTIN-VARIMONT	51214			0.7	
ESTERNAY	51237			0	
ETRECHY	51239		3	7.4	
FONTAINE-SUR-AY	51256		1.33		81 g/pl.
JANVILLIERS	51304		0.3		
LAVAL-SUR-TOURBE	51317		2		
MARSON	51354	0	0.65	2.6	1500 g/m ²
LA NEUVILLE-AU-PONT	51399	1			
PROSNES	51447		0.1	1	
SOMMEPY-TAHURE	51544		0.26	0.5	60 g/pl.
SOUDE	51555	0.1		0.2	
SOUDRON	51556	0			
BALESMES-SUR-MARNE	52036	0	0.2	0.6	60 g/pl.
BIESLES	52050	0.2	0.45	2.3	
JONCHERY	52251	0	0.3	0.3	3760 g/m ²
LEFFONDS	52282	0	0.6	0.6	2200 g/m ²
VAL-DE-MEUSE	52332		0.95	1	2100 g/m ²

La méthode Berlèse consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves de grosse altise quittent les plantes. Prélever 25 à 30 plantes, couper les limbes des plantes en conservant la nervure centrale, disposer les plantes sur un grillage au-dessus d'une bassine remplie d'eau et de mouillant, placer les dispositifs dans une pièce bien chauffée pendant au moins 10-15 jours, le temps que les plantes sèchent et que les larves en sortent, compter le nombre de larves tombées dans les bassines tous les 2-3 jours et les en sortir pour éviter de les compter 2 fois, arrêter les comptages quand plus aucune larve ne sort depuis 3-4 jours.

En complément voir : <https://www.youtube.com/watch?v=xiiO3j8gyR0>

c. Analyse du risque des larves de grosses altises

A ce jour, 36 % des tests Berlèse présentent un risque moyen à fort en dépassant le seuil de 2 larves/plante. L'infestation larvaire a progressé depuis la semaine dernière. Les conditions douces d'octobre ont permis des éclosions rapides et rapprochées. Chaque parcelle doit être analysée de façon individuelle et l'infestation larvaire doit être quantifiée pour pouvoir prendre sa décision en fonction de l'état végétatif du colza.

Il est même conseillé de renouveler le test dans une parcelle déjà analysée précocement pour constater l'évolution.



Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire. La lutte contre les larves d'altise doit être raisonnée indépendamment de la lutte contre les dégâts d'altise adulte.



Les grosses altises sont exposées à un risque de résistance aux pyréthrianoïdes de synthèse.

Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

3 Charançon du bourgeon terminal (Ceutorhynchus picitarsis)

Une description du charançon du bourgeon terminal est faite dans le [BSV n°32](#).

a. Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil pour ce ravageur. Le risque s'évalue selon le risque historique et le risque agronomique (état du colza) :

- **Dans les situations à risque historique fort** (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.
- **Dans les situations à risque historique faible :**
 - o Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est moyen sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.

- Le risque est faible sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g/plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le suppriment pas.

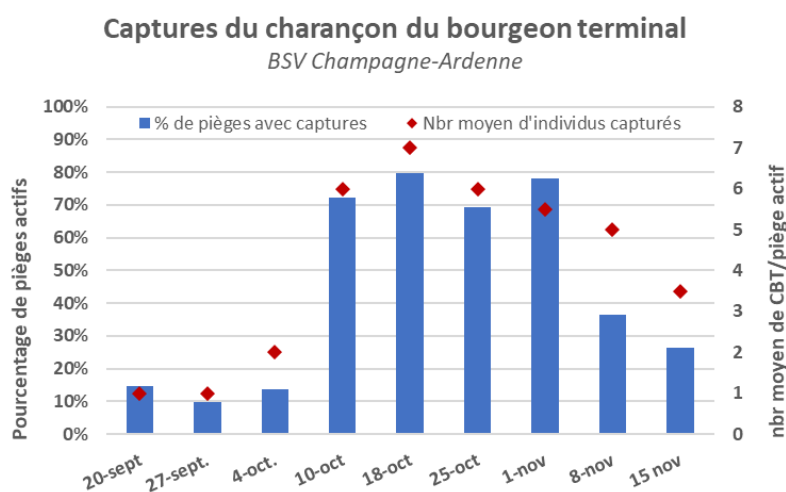
Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) OU Reprise intermédiaire à tardive	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ² *) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) ET Reprise précoce	Risque moyen
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m ² *) OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque moyen
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m ² *) ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

* Attention à la surdensité : biomasse valale pour un peuplement maximal de 30-35 plantes/m²

Pour évaluer simplement le risque charançon du bourgeon terminal et vous accompagner dans la prise de décision, Terres Inovia a traduit sa grille de risque en un O.A.D. mis à disposition sur son [site internet](#).

b. Observation

26 % des parcelles observées présentent toujours des captures de charançons du bourgeon terminal avec une moyenne de 3,5 charançons piégés par cuvette active. Le vol continue de se ralentir.



c. Analyse de risque

Le risque a dû être maîtrisé.





Le charançon du bourgeon terminal est exposé à un risque de résistance aux pyréthrinoïdes de synthèse.
Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal , ATPDA, Cérèsia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".